



Numéro de compte

Convention de club de placement

Les soussignés autorisent par les présentes Placement direct Scotia à ouvrir un compte en leur nom à désigner comme suit :

NOM DU CLUB DE PLACEMENT AU COMPLET EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Les soussignés autorisent par les présentes _____ ou _____ (NOM DU OU DES MANDATAIRES AUTORISÉS)

(dont la signature figure ci-après) à agir en tant que mandataire(s) et fondé(s) de pouvoir pour acheter, vendre (y compris vendre à découvert) et négocier des actions, des obligations et d'autres titres ou marchandises ou des contrats portant sur ces titres ou ces marchandises, sur marge ou autrement, en conformité avec les conditions établies pour le compte et aux risques des soussignés, au nom ou sous le(s) numéro(s) des soussignés figurant dans les registres de Placement direct Scotia. Les soussignés s'engagent solidairement à indemniser Placement direct Scotia, ses administrateurs, ses dirigeants et ses employés et à les dégager de toute responsabilité à l'égard des pertes découlant des opérations précitées ou des soldes débiteurs s'y rapportant, ainsi qu'à leur payer sans délai, sur demande, lesdites pertes ou lesdits soldes débiteurs.

Placement direct Scotia est autorisée à suivre les instructions de l'un ou l'autre des mandataires précités à tous égards concernant le compte des soussignés ouvert chez Placement direct Scotia et à livrer des titres et à verser des sommes à cette personne ou conformément à ses instructions à cet égard. Quant à toutes les questions précitées, de même qu'à tous les autres égards nécessaires ou accessoires à la tenue ou à l'exploitation du compte des soussignés, le ou les mandataires et fondés de pouvoir précités sont autorisés à agir pour les soussignés et en leur nom de la même manière et avec les mêmes effets que si les soussignés agissaient eux-mêmes.

Les soussignés entérinent et confirment par les présentes toutes les opérations effectuées jusqu'à maintenant et dorénavant avec Placement direct Scotia par le ou les mandataires précités ou pour le compte des soussignés. La présente convention d'autorisation et d'indemnisation s'ajoute aux droits que Placement direct Scotia peut avoir aux termes de toute autre convention intervenue entre les soussignés et Placement direct Scotia et ne limite ni ne restreint aucun de ces droits. Les membres reconnaissent que Placement direct Scotia ne fournit pas de services de conseil à ses clients et que la responsabilité des décisions de placement, et des gains ou pertes qui en résultent, incombe entièrement aux membres. Avant de traiter des ordres pour le compte des membres, Placement direct Scotia ne vérifiera pas la pertinence des décisions de placement ni la situation financière des membres, pas plus que les connaissances en matière de placement, la tolérance au risque et les objectifs de placement des membres.

La présente convention d'autorisation et d'indemnisation lie les soussignés ainsi que leur succession; elle est permanente et demeure en vigueur jusqu'à ce que les soussignés la révoquent au moyen d'un avis écrit à Placement direct Scotia et livré à son bureau principal situé à Toronto (Ontario) et elle demeure en vigueur après le décès d'un des soussignés, jusqu'à ce que Placement direct Scotia reçoive un avis à cet effet, mais la révocation ne diminue aucunement la responsabilité découlant d'opérations amorcées avant la révocation. La présente convention d'autorisation et d'indemnisation se réalise à l'avantage de Placement direct Scotia, de ses successeurs et de ses ayants droit ainsi qu'à celui des héritiers, des exécuteurs, des administrateurs et des représentants légaux des administrateurs, des dirigeants et des employés de Placement direct Scotia.

INSCRIRE LA PARTICIPATION (EN %) DE CHAQUE MEMBRE DANS LE CLUB

Table with 5 columns: SIGNATURE DU MANDATAIRE AUTORISÉ (TEL QU'IL EST NOMMÉ CI-DESSUS), DATE, NAS, % DU MEMBRE, CITOYENNETÉ (CANADA, É.-U., AUTRE), DATE DE NAISSANCE, PROFESSION. It contains three identical rows for authorized signatories and three identical rows for members.

Le total des participations doit être de 100 % 100 %

Remplir le formulaire CAW8IMY Certificat d'entité intermédiaire étrangère (parties I, VI et VII) au nom du club de placement.

En outre, l'identité de chaque membre doit être confirmée par la présentation de l'un des documents suivants : permis de conduire, passeport, carte de citoyenneté canadienne ou carte d'assurance-maladie provinciale (n'est pas admissible en Ontario, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard; est admissible au Québec si elle est présentée volontairement.)

* Les membres qui sont des personnes américaines (ayant la citoyenneté américaine ou la double citoyenneté, y compris la citoyenneté américaine) doivent remplir la formule CAW9 - Demande de numéro d'identification de l'impôt et attestation. Le soussigné confirme que tous les membres du club de placement ont dûment indiqué leur citoyenneté et signé le présent formulaire.

SIGNATURE DU PRÉSIDENT

NOM DU PRÉSIDENT

DATE

(Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les mandataires autorisés et tous les membres du club de placement, ajoutez un feuillet pour les renseignements et les signatures requis.)

Ces renseignements sont exigés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Placement direct ScotiaMcLeod et TradeFreedom sont des services de Placement direct Scotia. ScotiaMcLeod et Placement direct Scotia sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Scotia Capitaux Inc. est une filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse et un membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Placement direct Scotia ne donne aucun conseil ni recommandation de placement; les investisseurs sont responsables à part entière de leurs décisions de placement.

Marche à suivre pour remplir l'autorisation de négocier

L'autorisation de négocier pour les comptes de personnes morales de **PLACEMENT DIRECT SCOTIA** doit être utilisée à l'ouverture d'un compte pour des clients tels que :

- I. Sociétés par actions
- II. Sociétés de personnes
- III. Fondations, sociétés de secours mutuel, clubs sociaux, organismes religieux et autres associations
- IV. Entreprises individuelles
- V. Clubs d'investissement

Au moment de remplir l'autorisation de négocier, s'assurer que **la dénomination ou la raison sociale** est inscrite exactement de la façon dont elle figure sur les documents attestant la constitution en société ou organisation ou l'enregistrement de l'entreprise. Une copie des statuts constitutifs de la société et une liste certifiée des membres du conseil d'administration doivent être versées au dossier d'une société de capitaux. Il en est de même pour les sociétés de personnes, qui doivent fournir une inscription au registre du commerce.

S'il s'agit d'une société de capitaux, d'une entreprise individuelle ou d'une société de personnes qui exerce des activités ou qui est connue du public sous un nom différent de sa dénomination ou de sa raison sociale (par exemple, un nom enregistré), le nom enregistré doit être inscrit sur la ligne **Nom commercial**.

Dans le cas où des responsables désignés (administrateur, secrétaire, etc.) sont **autorisés**, une liste de responsables doit être jointe et sera considérée comme à jour. Le secrétaire de la société, comme l'indique l'autorisation de négocier, aura l'obligation d'aviser Placement direct Scotia de tout changement.

L'autorisation de négocier doit être signée comme suit :

- a) **Sociétés par actions :**
Le secrétaire. Si la société n'a pas de sceau, le secrétaire doit également signer le certificat attestant que la société n'a pas de sceau.
- b) **Sociétés de personnes :**
Tous les associés.
- c) **Fondations, clubs sociaux, sociétés de secours mutuel, organismes religieux et autres associations :**
Le signataire autorisé.
- d) **Entreprise individuelle :**
Le propriétaire.
- e) **Club d'investissement :**
Tous les membres. Une personne autorisée doit également signer le certificat confirmant que tous les membres ont signé l'autorisation de négocier.



Scotia Capitaux Inc.

Placement direct ScotiaMcLeod
TradeFreedom

Numéro de compte

AUTORISATION DE NÉGOCIER Sociétés par actions, sociétés de personnes, associations, entreprises individuelles et clubs d'investissement

Placement direct Scotia

DATE

NUMÉRO(S) DE COMPTE

Dénomination ou raison sociale : _____

Nom commercial : _____
(le cas échéant)

Conditions relatives aux opérations électroniques

Les termes « vous », « votre » et « vos » désignent le client susnommé. Les termes « nous », « notre » et « nos » désignent Placement direct Scotia et ses ayants droit et successeurs.

En remplissant l'Autorisation de négocier appropriée, vous nous avez autorisés à accepter vos instructions, y compris vos instructions transmises par voie électronique (notamment par les Services automatisés par téléphone, par Internet ou par télécopieur), que les instructions visées s'accompagnent ou non de votre signature transmise électroniquement. Les instructions que vous pouvez nous transmettre par voie électronique sont les suivantes : achat et vente de titres (télécopie exclue), modifications aux instructions de paiement relatives au(x) compte(s) susmentionné(s) ainsi que modifications à des données non financières ayant trait au(x) compte(s) susmentionné(s), sous réserve que les modifications en question ne requièrent pas de pièces justificatives.

Nous n'assumerons pas la responsabilité de l'exécution des instructions reçues d'un correspondant que nous avons cru, en toute bonne foi, être vous.

Vous pourriez être tenu de signer des actes et des documents supplémentaires relativement à toute opération que vous pouvez nous demander d'exécuter. Nous pouvons vous faire parvenir, à notre discrétion, une confirmation que vos instructions ont été reçues et/ou exécutées ainsi que tout acte ou tout document qui s'y rattache.

Nous consentons à exécuter vos instructions conformément à nos procédures habituelles, bien que nous puissions refuser d'exécuter toute instruction que nous jugerions inappropriée pour quelque raison que ce soit et vous ne pourrez nous tenir responsables d'un tel refus. Nous prendrons les mesures raisonnables pour vous aviser de toute décision que nous aurons prise de ne pas exécuter une quelconque de vos instructions. Nous pouvons vous demander de nous remettre certains documents ou d'autres formes de preuves qui pourraient nous aider à déterminer que vous êtes bien le donneur d'ordre. Nous n'aurons aucune obligation envers vous si nous sommes incapables d'exécuter vos instructions pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Nous pouvons modifier, à notre discrétion et sans vous en aviser, les types d'instructions pouvant être acceptées. Notre acceptation de vos instructions est conditionnelle à la réception de l'autorisation pertinente.



Scotia Capitaux Inc.

Placement direct ScotiaMcLeod
TradeFreedom

Numéro de compte

Autorisation de négociier

RÉSOLUTION adoptée par _____
NOM DE LA SOCIÉTÉ

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ : QU'un compte soit ouvert au nom de la Société auprès de Placement direct Scotia

ET QUE _____
NOM ET TITRE DU (DES) DIRIGEANT(S)/ DU (DES) SIGNATAIRE(S) AUTORISÉ(S)

soit (soient) autorisé(s) au nom de la Société à acheter, à vendre (y compris à découvert) et à négocier (y compris par voie électronique conformément aux conditions stipulées au début de ce document) des actions, obligations, débetures, options, et autres titres et/ou à traiter des opérations sur marchandises et/ou les contrats s'y rapportant, par échange ou autrement, pour le compte de la Société. La Société ratifie et entérine tous actes accomplis en vertu de la présente autorisation;

ET QUE toutes les opérations susmentionnées effectuées pour le compte de la Société seront valables et lieront la Société;

ET QUE cette autorisation demeurera valable jusqu'à révocation signifiée par écrit par le Secrétaire de la Société au siège social de Placement direct Scotia, ou à ses mandataires et successeurs.

Je, soussigné, certifie que le texte qui précède est une copie conforme de la résolution adoptée par le conseil d'administration de la Société le _____, ladite résolution n'ayant fait l'objet d'aucune modification et étant pleinement exécutoire à la date indiquée plus bas.
DATE DE LA RÉUNION

Je certifie également que la Société est dûment constituée, organisée et encore en existence et qu'elle est habilitée à placer des fonds et à négocier des valeurs mobilières de toutes catégories, sur marge ou de quelque autre façon, et à déléguer ses pouvoirs, dont il est fait mention dans ladite résolution. La Société reconnaît que Placement direct Scotia ne fournit pas de services de conseil à ses clients et que la responsabilité des décisions de placement, et des gains ou pertes qui en résultent, incombe entièrement à la Société. Avant de traiter des ordres pour le compte de la Société, Placement direct Scotia ne vérifiera pas la pertinence des décisions de placement ni la situation financière de la Société, pas plus que les connaissances en placement, la tolérance à l'égard du risque et les objectifs de placement de la Société.

Fait le _____

TÉMOIN (S'IL N'Y A PAS DE SCEAU DE LA SOCIÉTÉ)

SIGNATURE DU SECRÉTAIRE (sceau de la Société)

NOM (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

DÉCLARATION REQUISE LORSQUE LA SOCIÉTÉ N'A PAS DE SCEAU :

Je certifie que la Société n'a pas de sceau.

SECRÉTAIRE

En outre, l'identité de chaque personne autorisée doit être confirmée par la présentation de l'un des documents suivants : permis de conduire, passeport, carte de citoyenneté canadienne ou carte d'assurance-maladie provinciale (n'est pas admissible en Ontario, au Manitoba et à l'île-du-Prince-Édouard; est admissible au Québec si elle est présentée volontairement.)

*** Les personnes autorisées qui sont des personnes américaines (ayant la citoyenneté américaine ou la double citoyenneté, y compris la citoyenneté américaine) doivent remplir la formule CAW9 – Demande de numéro d'identification de l'impôt et attestation.**

Ces renseignements sont exigés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.



Numéro de compte

Convention de compte de société de personnes

Nous soussignés vous autorisons à ouvrir un compte de société de personnes au nom de :

VEUILLEZ INSCRIRE LE NOM AU COMPLET DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

une société de personnes dûment constituée dont chacun de nous est un associé et dont les soussignés sont les seuls associés. Nous vous autorisons solidairement à agir selon les instructions données par n'importe lequel d'entre nous (chacun de nous étant pleinement autorisé à agir seul) quant à l'achat et à la vente (y compris la vente à découvert) d'actions, d'obligations, de débentures, de numéraire, de marchandises, de contrats de livraison à terme sur ceux-ci, d'options sur marchandises, de contrats à terme sur marchandises, de contrats de change à terme et de tout autre titre de quelque nature que ce soit, sur marge ou autrement, conformément à vos modalités et conditions.

Nous soussignés engageons par les présentes notre responsabilité solidaire pour l'exécution de toutes les obligations stipulées par la présente convention.

Placement direct Scotia est en outre autorisée à livrer, à remettre ou à transférer à n'importe lequel d'entre nous tous les titres détenus au crédit du compte et à verser à n'importe lequel d'entre nous les sommes détenues au crédit du compte. Chacun de nous consent également à ce que Placement direct Scotia envoie ou remette les confirmations et les avis se rapportant au compte à n'importe lequel d'entre nous. Chacun de nous, agissant seul, est pleinement autorisé à conclure des engagements ou des conventions ou à apporter des modifications à ceux-ci et à effectuer toute opération de quelque nature que ce soit à l'égard du compte.

Chacun d'entre nous convient de signer toutes les conventions requises à l'égard des opérations dans le compte. Toutes les modalités de ces conventions s'ajoutent aux modalités des présentes et lient la Société et chacun d'entre nous.

Chacun d'entre nous reconnaît que Placement direct Scotia ne donne pas de recommandations à ses clients et n'engage aucune responsabilité de nous conseiller sur la convenance d'une décision de placement, ni en ce qui a trait aux profits ou pertes pouvant en découler, et Placement direct Scotia ne tiendra pas compte de notre situation financière, de notre connaissance du placement, de nos objectifs de placement et de notre tolérance au risque pour le traitement des ordres placés pour notre compte.

Les dispositions de la présente Convention lient Placement direct Scotia et le soussigné, ainsi que leurs successeurs, ayants droit et représentants légaux respectifs et sont stipulées au profit de ceux-ci.

INSCRIRE LA
PARTICIPATION
(EN %) DE
CHAQUE ASSOCIÉ
DANS LA SOCIÉTÉ

1. SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ	NOM DE L'ASSOCIÉ (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)	DATE	NAS	% DE L'ASSOCIÉ
CITOYENNETÉ <input type="checkbox"/> CANADA <input type="checkbox"/> É.-U.* <input type="checkbox"/> AUTRE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION		
2. SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ	NOM DE L'ASSOCIÉ (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)	DATE	NAS	% DE L'ASSOCIÉ
CITOYENNETÉ <input type="checkbox"/> CANADA <input type="checkbox"/> É.-U.* <input type="checkbox"/> AUTRE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION		
3. SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ	NOM DE L'ASSOCIÉ (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)	DATE	NAS	% DE L'ASSOCIÉ
CITOYENNETÉ <input type="checkbox"/> CANADA <input type="checkbox"/> É.-U.* <input type="checkbox"/> AUTRE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION		
4. SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ	NOM DE L'ASSOCIÉ (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)	DATE	NAS	% DE L'ASSOCIÉ
CITOYENNETÉ <input type="checkbox"/> CANADA <input type="checkbox"/> É.-U.* <input type="checkbox"/> AUTRE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION		
5. SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ	NOM DE L'ASSOCIÉ (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)	DATE	NAS	% DE L'ASSOCIÉ
CITOYENNETÉ <input type="checkbox"/> CANADA <input type="checkbox"/> É.-U.* <input type="checkbox"/> AUTRE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION		

Le total des participations doit être de 100 % **100 %**

Remplir le formulaire CAW8IMY Certificat d'entité intermédiaire étrangère (parties I, VI et VII) au nom de la société de personnes.

En outre, l'identité de chaque associé doit être confirmée par la présentation de l'un des documents suivants : permis de conduire, passeport, carte de citoyenneté canadienne ou carte d'assurance-maladie provinciale (n'est pas admissible en Ontario, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard; est admissible au Québec si elle est présentée volontairement.)

* Les associés qui sont des personnes des États-Unis (ayant la citoyenneté américaine ou la double citoyenneté, y compris la citoyenneté américaine) doivent remplir la formule CAW9 – Demande de numéro d'identification de l'impôt et attestation.

(Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les associés de la société de personnes, ajouter un feuillet pour les renseignements et les signatures requis.)

Ces renseignements sont exigés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.



Scotia Capitaux Inc.

Placement direct ScotiaMcLeod
TradeFreedom

Numéro de compte

Autorisation de négocier – Fondations, sociétés de secours mutuel, clubs sociaux, organismes religieux et autres associations

RÉSOLUTION adoptée par : _____
NOM DE L'ORGANISATION/L'ASSOCIATION

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ : QU'un compte au nom de _____ (« l'association ») soit ouvert auprès de Placement direct Scotia.

ET QUE _____
NOM DE LA (DES) PERSONNE(S) AUTORISÉE(S)

soit (soient) autorisé(s) au nom de l'association à acheter, à vendre (y compris à découvert) et à négocier (y compris par voie électronique conformément aux conditions stipulées au début de ce document) des actions, obligations, débentures, options et autres titres et/ou à traiter des opérations sur marchandises et/ou les contrats s'y rapportant, par échange ou autrement, pour le compte et au risque de l'association. L'association ratifie et entérine tous les actes accomplis en vertu de la présente autorisation.

ET QUE toutes les opérations susmentionnées effectuées pour le compte de l'association seront valables et lieront et engageront l'association.

ET QUE cette autorisation demeurera valable jusqu'à révocation signifiée par écrit par le représentant autorisé de l'association au siège social de Placement direct Scotia ou à ses mandataires et successeurs.

Je, soussigné, certifie que le texte qui précède est une copie conforme de la résolution adoptée par le conseil d'administration de l'association le _____, ladite résolution n'ayant fait l'objet d'aucune modification et étant pleinement exécutoire à la date indiquée plus bas.

DATE DE LA RÉUNION

Je certifie également que l'association est dûment constituée, organisée et encore en existence et qu'elle est habilitée à placer des fonds et à négocier des valeurs mobilières de toutes catégories, sur marge ou de quelque autre façon, et à déléguer ses pouvoirs, dont il est fait mention dans ladite résolution. L'association reconnaît que Placement direct Scotia ne fournit pas de services de conseil à ses clients et que la responsabilité des décisions de placement, et des gains ou pertes qui en résultent, incombe entièrement à l'association. Avant de traiter des ordres pour le compte de l'association, Placement direct Scotia ne vérifiera pas la pertinence des décisions de placement ni la situation financière de l'association, pas plus que les connaissances en placement, la tolérance à l'égard du risque et les objectifs de placement de l'association.

Fait le _____

TÉMOIN

SIGNATURE DU SECRÉTAIRE/SIGNATAIRE AUTORISÉ

NOM ET TITRE (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

POSTE OU FONCTION



Scotia Capitaux Inc.

Placement direct ScotiaMcLeod
TradeFreedom

Numéro de compte

Entreprise individuelle (si le client est une entreprise individuelle qui n'est pas constituée en société)

Il est par les présentes demandé à Placement direct Scotia d'exploiter un compte au nom de _____ (le « compte »)

Le soussigné reconnaît que le compte sous ce nom est et demeure le compte du soussigné et que le soussigné demeure lié par les modalités de toutes les conventions, de tous les formulaires et de tous les autres documents signés par le soussigné à l'égard du compte. Le soussigné reconnaît également être personnellement responsable du compte comme s'il était inscrit dans les registres de Placement direct Scotia sous le nom du soussigné. Le soussigné donne par les présentes à Placement direct Scotia la directive d'envoyer tous les avis d'achat et de vente, relevés de compte et autres communications concernant le compte au soussigné à l'adresse ci-dessous. Le soussigné reconnaît que Placement direct Scotia ne donne aucune recommandation à ses clients et n'engage aucune responsabilité pour les conseils donnés au soussigné à l'égard de la convenance d'une décision de placement du soussigné, ainsi que des profits ou pertes pouvant en découler, et Placement direct Scotia ne tiendra pas compte de la situation financière, des connaissances en placement, des objectifs de placement et de la tolérance au risque du soussigné pour le traitement des ordres placés pour le compte du soussigné.

ADRESSE

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE UNIQUE

TÉMOIN